
**Informatique de santé — Intégration d'un
modèle de terminologie de référence
pour les soins infirmiers**

*Health informatics — Integration of a reference terminology model for
nursing*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 18104:2003

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b7e7f51-363e-496f-83b0-40062f750f08/iso-18104-2003>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 18104:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b7e7f51-363e-496f-83b0-40062f750f08/iso-18104-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b7e7f51-363e-496f-83b0-40062f750f08/iso-18104-2003>

© ISO 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Version française parue en 2004

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	2
3 Termes et définitions	3
4 Modèle de terminologie de référence pour les diagnostics infirmiers	3
5 Modèle de terminologie de référence pour les actions infirmières	6
Annexe A (informative) Exemples de dissections relatives à des diagnostics infirmiers	9
Annexe B (informative) Exemples de dissections relatives à des actions infirmières	14
Annexe C (informative) Exemples de dissections relatives à des diagnostics et à des actions relavant de disciplines autres qu'infirmières	18
Annexe D (informative) Conventions utilisées dans les schémas des modèles	22
Annexe E (informative) Résumé des éléments pour les composants du modèle	24
Annexe F (informative) Résumé des questions relatives aux modèles de terminologie de référence	27
Bibliographie	29

[ISO 18104:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b7e7f51-363e-496f-83b0-40062f750f08/iso-18104-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b7e7f51-363e-496f-83b0-40062f750f08/iso-18104-2003>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 18104 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 215, *Informatique de santé*. Par l'intermédiaire d'une proposition pour un sujet d'étude initiée par l'International Council of Nurses et le Nursing Informatics Special Interest Group de l'International Medical Informatics Association, les travaux liés à la présente Norme internationale prolongent, dans le cadre de l'Accord de Vienne, les efforts entrepris avec l'ENV 14032, *Informatique de santé — Systèmes de concepts infirmiers*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 18104:2003
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b7e7f51-363e-496f-83b0-40062f750f08/iso-18104-2003>

Introduction

De nombreux facteurs interviennent en faveur de l'élaboration d'une terminologie des soins infirmiers, dont notamment

- la mise en œuvre de systèmes informatisés dans les sites d'activités cliniques,
- la revendication d'un remboursement correspondant aux services infirmiers fournis,
- la documentation relative à la contribution des soins infirmiers aux résultats des soins fournis au patient,
- l'enseignement, et
- l'amélioration du corpus de connaissances relatif aux soins infirmiers.

Les terminologies destinées aux soins infirmiers, qu'elles soient sous forme papier ou sous forme informatisée, ont été conçues comme des nomenclatures et mises en application à la fois comme terminologies d'interface au lit du malade et à des fins administratives pour l'examen des données relatives aux soins infirmiers entre les sites. À l'heure actuelle, il existe de nombreuses terminologies normalisées, mais aucune ne recouvre l'intégralité du domaine en termes de volume et de granularité. En outre, il n'existe à ce jour aucune terminologie orientée concepts qui intègre les concepts du domaine des soins infirmiers d'une manière compatible avec un traitement informatique.

Des avancées notables ont toutefois été réalisées ces dernières années concernant l'élaboration de terminologies de référence orientées concepts qui intègrent les concepts du domaine des soins infirmiers. Quelques objectifs essentiels restent à atteindre, notamment la mise au point d'un modèle de terminologie de référence permettant la représentation des concepts des soins infirmiers et l'intégration du modèle de terminologie de référence à d'autres modèles appartenant au domaine des soins de santé [1]. Plusieurs entreprises se sont concentrées sur ces objectifs, au premier rang desquelles se placent les activités du Comité européen de normalisation (CEN TC 251), qui rassemblent les travaux du programme de Classification internationale de la pratique des soins infirmiers (ICNP[®]), Telenurse ID, et d'autres travaux européens (par exemple les activités infirmières au sein du programme Galen) dans une prénorme — l'ENV 14032 [2], [3], [4], [5], [6]. La présente Norme internationale relève également du domaine d'activité des groupes suivants: le groupe d'intérêt particulier Informatique infirmière de l'International Medical Informatics Association (International Medical Informatics Association Nursing Informatics Special Interest Group), les sommets de la terminologie infirmière (Nursing Terminology Summits), le groupe de convergence terminologique pour les soins infirmiers de SNOMED[®] (Systematized Nomenclature of Medicine Convergent Terminology Group for Nursing), Health Level 7, et LOINC (Clinical Logical Observation Identifiers, Names, and Codes) [3], [7], [8], [9].

À la différence de la prénorme du CEN qui définit les structures catégorielles pour les diagnostics infirmiers et les actions infirmières de façon générale, la présente Norme internationale s'intéresse essentiellement aux structures conceptuelles représentées dans un modèle de terminologie de référence, plutôt que par d'autres types de modèles d'information. En outre, en ce qui concerne l'objectif d'intégration avec d'autres modèles de soins de santé, les modèles de terminologie de référence pour les diagnostics infirmiers et les actions infirmières donnés dans la présente Norme internationale reflètent une volonté d'harmonisation avec l'évolution de la terminologie et les normes en matière de modèles d'information extérieures au domaine infirmier.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 18104:2003

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b7e7f51-363e-496f-83b0-40062f750f08/iso-18104-2003>

Informatique de santé — Intégration d'un modèle de terminologie de référence pour les soins infirmiers

1 Domaine d'application

1.1 Objectif principal

La présente Norme internationale vise à établir un modèle de terminologie de référence pour les soins infirmiers compatible avec les buts et les objectifs d'autres modèles de terminologie de santé spécifiques, dans le but de proposer un modèle de référence unifié pour le domaine de la santé. La présente Norme internationale comprend l'élaboration de modèles de terminologie de référence pour les diagnostics infirmiers et les actions infirmières, ainsi qu'une terminologie pertinente et les définitions nécessaires à sa mise en application.

Les utilisations potentielles de ce modèle de terminologie de référence sont

- de permettre la définition par compréhension des concepts relatifs aux diagnostics infirmiers et aux actions infirmières comme le reflet d'une grande variété de rôles et de lieux d'exercice,
- de faciliter la représentation des concepts relatifs aux diagnostics infirmiers et aux actions infirmières et de leurs relations d'une manière permettant un traitement informatique,
- de fournir un cadre pour la génération d'expressions compositionnelles formées à partir de concepts isolés dans une terminologie de référence,
- de permettre l'élaboration de terminologies pour les soins infirmiers selon un format uniformisé facilitant les correspondances,
- de faciliter les correspondances entre les concepts relatifs aux diagnostics infirmiers et aux actions infirmières issus de différentes terminologies, notamment celles mises au point comme terminologies d'interface et classifications statistiques,
- de permettre l'évaluation systématique des terminologies et des modèles de terminologie associés à des fins d'harmonisation, et
- de proposer un langage permettant de décrire la structure des concepts relatifs aux diagnostics infirmiers et aux actions infirmières dans le but de permettre une intégration appropriée avec d'autres modèles de terminologie de référence et à des modèles d'information.

1.2 Groupes cibles

Les groupes ciblés par la présente Norme internationale sont

- les concepteurs de systèmes de codage et de terminologies qui intègrent les concepts relatifs aux diagnostics infirmiers et aux actions infirmières, afin de les assister dans l'élaboration, le perfectionnement et la maintenance d'une terminologie particulière ainsi que pour permettre la comparaison entre les différents systèmes,

- les concepteurs de modèles de terminologie de référence pour d'autres domaines des soins de santé, afin d'expliquer les relations avec le domaine des soins infirmiers et de déterminer les parties communes aux deux domaines,
- les spécialistes de la modélisation de l'information et de l'ingénierie des connaissances et les concepteurs de normes élaborant des modèles pour les systèmes de gestion de l'information médicale tels que les dossiers de santé informatisés et les systèmes d'aide à la décision, afin de décrire le contenu attendu des domaines de valeur terminologique pour les attributs particuliers et les éléments de données dans les modèles d'information,
- les personnes chargées de l'élaboration de systèmes d'information qui exigent un système explicite de concepts pour leur organisation interne, la gestion d'entrepôts de données et les services associés aux logiciels des couches intermédiaires,
- les développeurs de logiciels de traitement du langage naturel afin de faciliter l'harmonisation de leurs sorties avec les systèmes de codage, et
- les concepteurs de normes de balisage pour la représentation des documents dans le domaine des soins de santé.

1.3 Sujets considérés comme hors du domaine d'application de la présente Norme

Les sujets considérés comme n'appartenant pas au domaine d'application de la présente Norme internationale incluent notamment

- une structure catégorielle englobant les diagnostics infirmiers et les interventions infirmières,
- une classification, une nomenclature ou une terminologie de référence détaillées relatives aux diagnostics infirmiers ou aux actions infirmières,
- des descripteurs et des lignes directrices permettant de représenter des informations contextuelles pour l'enregistrement des informations dans un dossier de santé informatisé,
- une liste exhaustive de tous les éléments susceptibles d'apparaître dans les expressions relatives aux diagnostics infirmiers et aux actions infirmières,
- un thésaurus exhaustif comportant la liste complète des descripteurs à utiliser pour décrire les diagnostics infirmiers et les actions infirmières,
- les relations entre professionnels de santé, et
- la communication des concepts relatifs aux diagnostics infirmiers et aux actions infirmières entre les dossiers de santé informatisés.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/TS 17117:2002, *Informatique de santé — Terminologie contrôlée relative à la santé — Structure et indicateurs de haut niveau*

ENV 12264:1997, *Informatique de santé — Structures catégorielles des systèmes de concepts — Modèle de représentation de la sémantique*

ENV 14032:2001, *Informatique de santé — Systèmes de concepts infirmiers*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent. Seuls les termes clés et leurs définitions sont donnés dans le présent Article. Des termes et définitions supplémentaires d'ordre plus général, tirés de l'ISO 1087-1:2000 [27], sont donnés dans l'Annexe A. Les définitions relatives aux composants spécifiques du modèle de terminologie de référence sont fournies dans les Articles 4 et 5.

3.1

modèle de concept du domaine

ensemble de catégories formelles, de liens sémantiques et de sanctions décrivant les caractéristiques potentielles pour la représentation des concepts dans un domaine

[ISO 17115]

3.2

modèle de terminologie de référence

modèle de concept du domaine (3.1) optimisé pour les besoins de la gestion de la terminologie

3.3

dissection

représentation systématique d'une expression selon un modèle de concept du domaine prédéfini

4 Modèle de terminologie de référence pour les diagnostics infirmiers

4.1 Généralités

Pour les besoins de la présente Norme internationale, un diagnostic infirmier est considéré soit comme un <<jugement>>¹⁾ portant sur un domaine sémantique <<objet>>, soit comme un <<jugement>> portant sur une <dimension>²⁾ particulière (par exemple capacité, connaissance) d'un <<objet>> (voir l'ENV 14032). Une représentation graphique du modèle de terminologie de référence pour les diagnostics infirmiers est montrée à la Figure 1. Pour la définition par compréhension d'un diagnostic médical, il est obligatoire qu'un descripteur figure pour l'<<objet>> et qu'un descripteur figure pour le <<jugement>>. Dans certains cas particuliers, un descripteur unique (par exemple anxiété) peut servir à la fois pour l'<<objet>> et le <<jugement>>. Par opposition avec l'ENV 14032, aucune catégorie de base n'est spécifiée, la décision revient à la personne chargée de l'élaboration et/ou de la mise en œuvre de la terminologie. L'Annexe C contient des exemples de trois types de dissections: l'<<objet>> comme catégorie de base, le <<jugement>> comme catégorie de base, et un descripteur unique regroupant l'<<objet>> et le <<jugement>>. Il convient que les descripteurs relatifs aux autres domaines sémantiques, catégories sémantiques et qualificatifs décrits en 4.4 à 4.6 soient utilisés selon les besoins de la définition par compréhension d'un diagnostic infirmier particulier.

1) Les domaines sémantiques sont considérés comme des classes abstraites du langage UML utilisées pour l'organisation en vue de simplifier les modèles. Les domaines sémantiques apparaissent en italique dans les schémas et leurs légendes sont entre doubles chevrons << >> dans l'ensemble du document.

2) Les catégories sémantiques sont considérées comme des classes instanciables dans le langage UML et leurs légendes sont en caractères normaux dans les schémas. Ils sont entre chevrons < > dans tout le document.

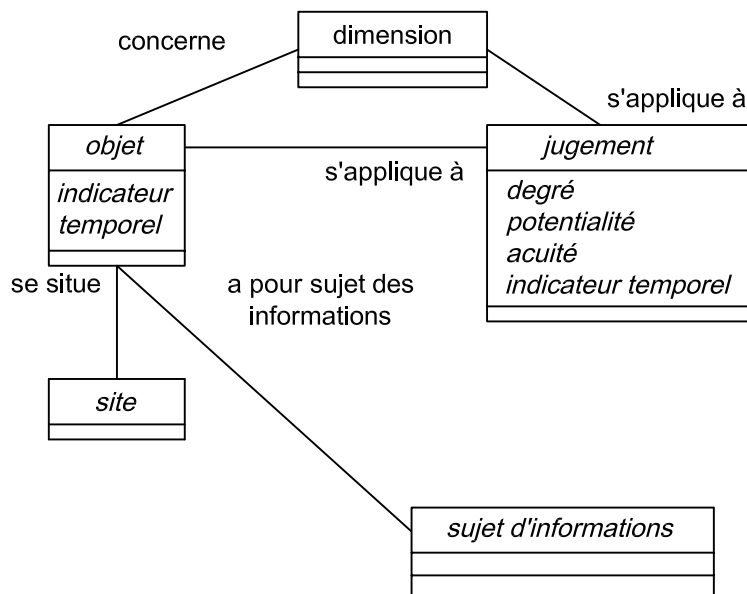


Figure 1 — Modèle de terminologie de référence pour les diagnostics infirmiers

4.2 Objet

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4.2.1 Définition

L'objet est défini comme une zone d'attention [10]. L'«objet» peut être qualifié par un <indicateur temporel>.

4.2.2 Exemples de catégories sémantiques

Les catégories sémantiques du domaine «objet» incluent notamment les catégories suivantes: <propriété>, <processus>, <structure> et <état>. En cas de <processus modifié>, d'«état modifié» et de <structure modifiée>, le descripteur de l'«objet» et le descripteur du «jugement» sont précoordonnés, par exemple pour l'anxiété. Les catégories de l'«objet» d'un diagnostic infirmier peuvent également occuper le rôle de «cible» dans le modèle de terminologie de référence pour les actions infirmières.

4.3 Jugement

4.3.1 Définition

Le «jugement» est une opinion ou un discernement relatif à un «objet» ou une «dimension» (modification par rapport à l'ENV 14032). Pour les diagnostics infirmiers, il est obligatoire qu'un descripteur figure pour le «jugement». Un «jugement» peut être qualifié par le degré, la potentialité, la temporalité et l'acuité. Les descripteurs de degré (échelle de gradations) incluent notamment les degrés suivants: très, léger, extrême. Les descripteurs temporels (instant ou période) incluent notamment les descripteurs suivants: pendant une procédure, périnatal et postopératoire. Les descripteurs d'acuité (durée) incluent notamment les caractères suivants: aigu, chronique. Les descripteurs de la potentialité (possibilité) incluent notamment: risque de, réel, possible, et éventuel.

4.3.2 Exemples de catégories sémantiques

Les catégories sémantiques relevant du domaine du jugement incluent notamment les catégories suivantes: <modification>, <adéquation>, <processus modifié>, <état modifié> et <structure modifiée>. Dans les cas de <processus modifié>, d'«état modifié» et de <structure modifiée>, le descripteur du «jugement» et le descripteur de l'«objet» sont précoordonnés, par exemple pour l'anxiété.

4.4 Dimension

4.4.1 Définition

La <dimension> est une qualité propre à un <individu> ou un <groupe>, qui concerne notamment les catégories suivantes: <processus>, <structure>, d'autres catégories sémantiques occupant le rôle d'objet et le diagnostic infirmier (voir l'ENV 14032). La <dimension> peut également prendre le rôle de <<cible>> dans le modèle de terminologie de référence pour les actions infirmières.

4.4.2 Exemples de descripteurs pour la catégorie sémantique

Les exemples de descripteurs incluent notamment: connaissance, motivation et capacité.

4.5 Sujet des informations

4.5.1 Définition

Le <<sujet des informations>> est l'entité à laquelle le diagnostic se réfère; elle est appelée «porteur» dans l'ENV 14032. Il convient d'attribuer un descripteur au <<sujet des informations>> lorsque cela est nécessaire pour lever une ambiguïté concernant des rubriques semblables (par exemple inefficacité de la prise en charge de la famille par rapport à inefficacité de la prise en charge personnelle) dans une terminologie.

4.5.2 Exemples de catégories sémantiques

Les catégories sémantiques du domaine <<sujet des informations>> incluent notamment les suivantes: <individu>, <groupe> et <environnement physique>.

4.6 Site

ISO 18104:2003

4.6.1 Définition

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7b7e7f51-363e-496f-83b0-40062f750f08/iso-18104-2003>

Structure physique qui spécifie plus en détail l'emplacement d'un <<objet>> ou d'une <<cible>> (voir l'ENV 14032).

4.6.2 Exemples de catégories sémantiques

Les catégories sémantiques incluent notamment: <partie du corps>, <structure modifiée> (par exemple une plaie) et <dispositif>.

4.7 Liens sémantiques

Tous les liens sémantiques, à l'exception de la réciproque de «s'applique à» (EST JUGÉ PAR), figurent dans l'ENV 14032. L'Annexe C fournit des exemples d'utilisation des liens sémantiques.

a l'acuité

lien sémantique utilisé pour représenter une relation associative entre le qualificatif d'acuité et le <<jugement>>

a le degré

lien sémantique utilisé pour représenter une relation associative entre le qualificatif de degré et le <<jugement>>

a la potentialité

lien sémantique utilisé pour représenter une relation associative entre le qualificatif de potentialité et le <<jugement>>

a pour sujet des informations

lien sémantique utilisé pour représenter une relation associative entre l'«<objet>> et le «<sujet des informations>>

se situe

lien sémantique utilisé pour représenter une relation associative entre l'«<objet>> et le «<site>>

a l'indicateur temporel

lien sémantique utilisé pour représenter une relation associative entre le qualificatif temporel et le «<jugement>>, l'«<objet>> et l'«<action>>

s'applique à (EST JUGÉ PAR)

lien sémantique utilisé pour représenter une relation associative entre le «<jugement>> et l'«<objet>> et la <dimension>

concerne

lien sémantique utilisé pour représenter une relation associative entre l'«<objet>> et la <dimension>

5 Modèle de terminologie de référence pour les actions infirmières

5.1 Généralités

Pour les besoins de la présente Norme internationale, une action infirmière est considérée comme un acte intentionnel destiné à une «<cible>> par le biais d'une <action>. Une représentation graphique du modèle de terminologie de référence pour les actions infirmières est montrée à la Figure 2. Pour la définition par compréhension d'une action infirmière, il est obligatoire qu'un descripteur figure pour l'«<action> et qu'un descripteur figure pour la «<cible>>. L'Annexe B contient des exemples de dissections. Il convient que les descripteurs relatifs aux autres domaines sémantiques, catégories sémantiques et qualificatifs décrits de 5.4 à 5.7 soient utilisés selon les besoins de la définition par compréhension d'actions infirmières spécifiques dans une terminologie particulière.

5.2 Action

5.2.1 Définition

Une <action> est le processus par lequel un service intentionnel est appliqué à un destinataire des soins [11], [12]. Les actions sont souvent représentées dans les expressions sous forme de verbes ou de groupes verbaux. Toutes les actions infirmières possèdent la catégorie <action>. L'«<action> peut être qualifiée par un indicateur temporel.

5.2.2 Exemples de descripteurs pour la catégorie sémantique

Les exemples de descripteurs pour l'«<action> incluent notamment les suivants: observer, éduquer, prévenir et nourrir. Dans certaines terminologies (par exemple ICNP®, Home Health Care Classification) [13], [14], les «<actions> infirmières sont réparties en grandes catégories telles qu'évaluer, éduquer, accomplir, soigner et gérer.